

Introduction générale au dossier

L'enquête 1-2-3 dans les pays de l'UEMOA : la consolidation d'une méthode

Alain Brilleau (INSEE / DIAL)

Eloi Ouedraogo (AFRISTAT)

François Roubaud (IRD / DIAL)

Ce dossier est consacré à l'expérience des enquêtes 1-2-3 réalisées entre 2001 et 2003 dans le cadre du programme PARSTAT (Programme d'Appui Statistique à la Surveillance Multilatérale) en Afrique de l'Ouest. Il vise en priorité à dresser un premier bilan méthodologique de cette opération. Ce dossier présente également un certain nombre d'articles portant sur les principaux résultats tirés des enquêtes, mais cette composante est plus conçue comme une illustration du potentiel analytique des données, que comme une exploitation exhaustive et en profondeur des enquêtes, du fait de la vocation historique de la revue. Des résultats plus détaillés de ces enquêtes ont été publiés par les Instituts nationaux de statistique des sept pays et par la Commission de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

Il s'inscrit dans le droit fil d'une série d'articles consacrés à ce type d'enquêtes, pour la plupart publiés dans STATECO, ainsi que dans la revue Interstat. Le lecteur peut donc suivre étape par étape, sur une période d'environ 15 ans, le long processus de consolidation d'une méthode et de capitalisation des connaissances en matière statistique. Dans ce domaine, l'apport de ce dossier réside plus dans l'application et l'élargissement d'un protocole d'enquêtes à des contextes socio-économiques mais également institutionnels très différents, notamment caractérisés par la rareté des ressources (financières et humaines), que dans la mise en œuvre d'innovations méthodologiques, même si cette composante n'est pas totalement absente (voir par exemple l'article dans ce numéro sur les modules « Pauvreté subjective », « Gouvernance » et « Démocratie » greffés sur l'enquête 1-2-3).

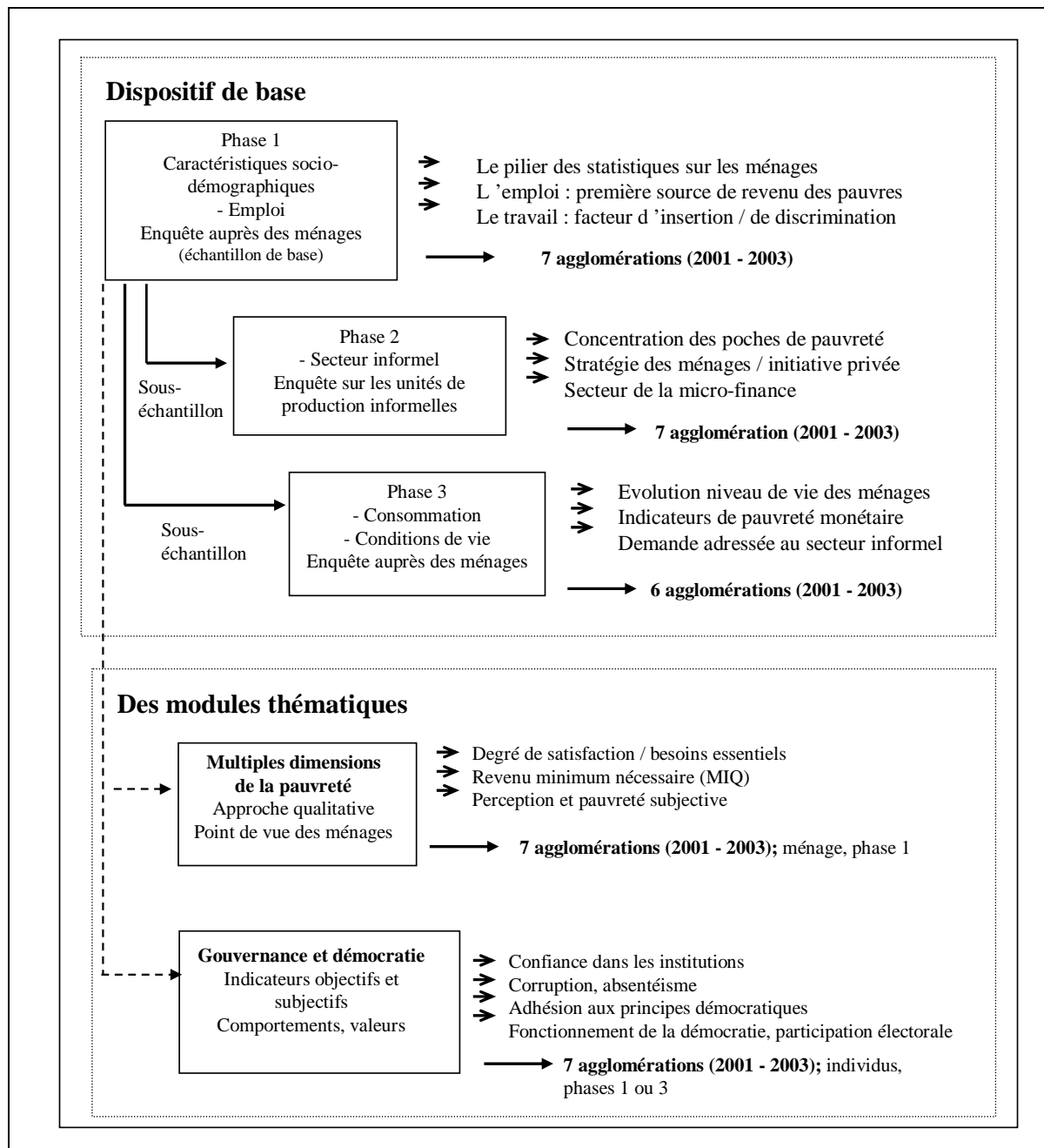
Si l'expérience malgache a permis depuis 1995 d'explorer la dimension temporelle du dispositif d'enquêtes, le principal atout des enquêtes PARSTAT réside dans la réalisation simultanée d'enquêtes identiques dans plusieurs pays, ce qui permet d'assurer les bases d'une véritable comparabilité régionale des données. Ce trait mérite d'autant plus d'être souligné, qu'il s'agit de la seconde expérience de ce type en Afrique subsaharienne dans le domaine des enquêtes socio-économiques auprès des ménages après celle aux objectifs plus limités des enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées dans les Etats membres de l'UEMOA en 1996. Ce point fort prend tout son sens à l'heure où les dispositifs de suivi de la pauvreté sont censés jouer un rôle central dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté. De plus, disposer d'informations fiables, harmonisées et comparables constitue une des priorités de l'UEMOA, dans son objectif principal d'avancer sur la voie d'une intégration régionale réussie.

L'enquête 1-2-3 constitue un système de trois enquêtes emboîtées pour suivre l'évolution de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté dans les pays en développement. La première phase de ce dispositif est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (phase 1 : enquête emploi). Instrument de suivi du marché du travail, elle sert en outre de filtre pour obtenir un échantillon représentatif d'unités de production informelles (UPI). Ainsi, la deuxième phase de l'enquête 1-2-3 consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs d'UPI sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, leur mode d'insertion dans le tissu

productif et leurs perspectives (phase 2 : enquête sur le secteur informel). Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle vise à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids des secteurs formel et informel dans leur consommation, et à analyser les déterminants de la pauvreté (phase 3 : enquête sur la consommation, les lieux d'achat et la pauvreté). A cette architecture de base, viennent s'ajouter des

opérations statistiques spécifiques, correspondant à des modules thématiques variables, greffés sur une des trois phases, suivant l'unité statistique d'intérêt (ménage, individu, UPI). Dans le cadre du projet PARSTAT, trois modules spécifiques ont été ajoutés : sur les différentes dimensions de la pauvreté (ménage, greffé sur la phase 1), sur la gouvernance et la démocratie (individus de 18 ans et plus, greffé en phases 1 ou 3 suivant les pays).

Le dispositif général de l'enquête 1-2-3 en Afrique de l'Ouest



Source : Razafindrakoto, Roubaud (2005).

Genèse de l'enquête 1-2-3

Partant de l'incapacité de la technique classique – réalisation d'un recensement d'établissements pour en dériver une enquête spécifique sur le secteur informel - à fournir un échantillon représentatif d'UPI, une stratégie alternative a été mise au point. Connue sous le nom d'enquêtes mixtes ou en deux phases (ménages/établissements), elle consiste à identifier un échantillon représentatif d'UPI à partir d'une enquête sur l'activité des ménages pour ensuite réaliser une seconde enquête spécifique sur ces dernières.

Après une première expérience pilote réussie dans l'agglomération de Mexico en 1987 (EPSI : *Encuesta Piloto sobre el Sector Informal*), cette enquête a été étendue à l'ensemble du milieu urbain mexicain en 1989 (ENEI : *Encuesta Nacional sobre la Economía Informal*). Ces deux expérimentations ont été jugées suffisamment probantes, pour que l'expérience soit reconduite dans d'autres contextes nationaux, comme par exemple au Salvador (1992) et au Pérou (1993), et que ce type d'enquêtes fasse l'objet d'une recommandation internationale en matière de mesure du secteur informel. Si ce type d'enquête est devenu la norme dans ce domaine, le Mexique est sans doute le pays qui a été le loin plus sur ce front, en intégrant l'enquête comme un élément à part entière du système d'information économique national. Ainsi, depuis 1992, l'INEGI réalise tous les deux ans une enquête mixte, l'échantillon de la seconde phase de l'enquête (ENAMIN : *Encuesta Nacional de Micro-Negocios*), qui porte sur plus de 10 000 UPI, étant dérivé de l'enquête nationale sur l'emploi urbain, réalisée en continu par l'Institut.

Les principes de l'enquête 1-2-3 ont été développés au début des années quatre-vingt-dix. Aux deux phases initiales, a été ajoutée une troisième dont l'objectif est de quantifier la demande qui est adressée au secteur informel de la part des ménages (phase 3). L'enquête 1-2-3 a été appliquée pour la première fois dans son intégralité à Yaoundé (Cameroun) en 1993. Sa méthodologie a ensuite été consolidée à Madagascar, où le dispositif a été mis en place en 1995 dans le cadre du projet MADIO, et est aujourd'hui toujours en vigueur. En 2004, la phase 1 avait été reconduite dans la capitale à neuf reprises, tandis que les phases 2 et 3 ont été réalisées tous les trois ans (1995, 1998, 2001, 2004). Circonscrite dans un premier temps à la capitale, elle a été étendue en 2000 et 2001 à l'ensemble des grands centres urbains du pays.

L'enquête 1-2-3 se base, en l'élargissant, sur la méthodologie développée à la fin des années 1980, par l'Institut national de la statistique du Mexique (INEGI) en partenariat avec l'ORSTOM, pour appréhender le secteur informel (encadré).

L'enquête 1-2-3 a été réalisée, est en cours de réalisation ou en projet sur trois continents : en Afrique de l'Ouest dans la principale agglomération de sept des huit Etats membres de l'UEMOA (2001-2003, objet de ce dossier), au niveau national au Maroc (1998-2000), en République Démocratique du Congo (2004-2005), au Cameroun (2005, phases 1 et 2), en Amérique latine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela) et en Asie (Chine, Bangladesh, comme opérations pilotes). Par son architecture flexible, l'enquête 1-2-3 est conçue comme un cadre générique, qui respecte un certain nombre de caractéristiques communes mais dont les configurations sur le terrain varient en fonction des besoins et des spécificités des systèmes d'informations existants dans les différents pays. En Afrique, il faudra poursuivre la mise en œuvre de l'enquête 1-2-3 au niveau national afin que leurs résultats soient intégrés dans les dispositifs de suivi de la pauvreté.

La présentation de l'expérience des enquêtes 1-2-3 en Afrique de l'Ouest, qui fait l'objet de ce dossier est intéressante à plusieurs titres. D'abord, comme cela a déjà été mentionné, la réalisation simultanée de sept enquêtes constitue à ce jour l'opération la plus ambitieuse dans une perspective comparative. Elle permet pour la première fois d'appréhender les spécificités nationales de manière rigoureuse sur les thématiques couvertes par l'enquête. L'utilisation d'un même instrument statistique garantit que les différences de résultats observées correspondent bien à des caractéristiques réelles propres à chaque pays et non à des biais d'ordre méthodologique. Elle offre également la possibilité de tester en grandeur nature la robustesse de l'approche, ce qui n'était pas envisageable avec les opérations antérieures conduites dans un seul pays.

Ensuite, elle diffère des expériences passées par l'originalité de son architecture institutionnelle, riche d'enseignements en termes de coordination et de coopération inter-organismes. Sur le front statistique, pas moins de neuf institutions ont été impliquées dans cette opération. Il y a bien sûr les INS des sept pays d'application de l'enquête, chargés de sa mise en œuvre sur le terrain. Mais il convient également de souligner que la coordination de l'opération a été assurée par AFRISTAT, institution régionale basée dans la

région, qui a mobilisé pour l'occasion nombre de ses experts dans différents champs de spécialité (statisticiens d'enquêtes, informaticiens, etc.). Outre la dimension fédératrice de ce travail pour l'équipe d'AFRISTAT, cette opération participe au renforcement de son programme de travail, puisqu'elle s'inscrit dans le prolongement naturel du séminaire international organisé en 1997 sur le secteur informel. Les conclusions et recommandations de principe prises alors ont pu être mises en pratique sur le terrain, ce qui doit être l'occasion d'un retour sur les principes. Cet aller-retour entre la théorie et les applications constitue le propre du cycle vertueux de la démarche scientifique. Enfin, l'opération menée en partenariat avec DIAL a permis également d'approfondir les liens existants entre les deux institutions et d'ouvrir des perspectives pour le futur.

Au total, une telle configuration est non seulement un ferment actif du renforcement des capacités humaines et institutionnelles, mais aussi d'une coopération Nord-Sud équilibrée. Ce travail de longue haleine œuvre en faveur de la construction d'une véritable communauté internationale de statisticiens, faite d'expériences communes et de savoirs partagés. Dans ce dispositif, il ne faut pas oublier les autres acteurs également impliqués, comme la Commission de l'UEMOA, commanditaire des phases 1 et 2 de l'enquête, la Commission européenne qui en a assuré le financement, ainsi que les autres bailleurs de fonds de l'opération, à savoir la Coopération française (phase 3 et modules) et la Banque mondiale, (extension de l'échantillon de la phase 3 dans deux pays). C'est finalement des enseignements tirés de l'interaction entre ces différentes institutions, de leurs points forts mais aussi de leurs faiblesses que l'on peut espérer avancer sur le chemin d'un objectif commun à tous : l'amélioration du système national d'information statistique dans chaque pays.

En dehors de cette introduction, ce dossier est composé de sept articles (pour une présentation détaillée, voir l'éditorial de ce numéro). Le premier, qui porte sur la mise en œuvre de l'enquête, constitue une première synthèse méthodologique de l'opération et débouche sur quelques leçons pour le futur. Les quatre articles suivants présentent les principaux résultats de chacune des trois phases, ainsi que des modules qualitatifs. L'accent porté sur les résultats s'explique par le fait que les principes de base de l'enquête 1-2-3 ont déjà fait l'objet de plusieurs publications dans le passé. En fait, la composante méthodologique n'est pas totalement absente de ces articles, mais elle n'apparaît que lorsque l'opération a donné lieu à des développements originaux.

Seul l'article sur les modules déroge à cette règle, dans la mesure où il s'agit d'une thématique nouvelle qui demande à être plus amplement explicitée. Il se différencie également par l'incorporation d'un huitième pays, Madagascar, où les modules sur la gouvernance et la démocratie ont également été appliqués, ébauchant un élargissement du champ géographique couvert, de la zone UEMOA à l'Afrique francophone. Enfin, le dernier article se risque à ouvrir des pistes pour une suite, afin que cette opération ne reste pas ponctuelle mais serve de base à la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi, du secteur informel et des conditions de vie des ménages dans la région. Dans cette perspective, l'article plaide pour la reconduction de l'opération à un horizon rapproché, afin notamment de pouvoir capitaliser sur les acquis mais aussi sur les échecs de l'expérience passée, avant que la rotation des équipes en place au sein des INS ne conduise à devoir repartir de zéro.

Pour compléter le panorama, on trouvera dans ce dossier, un article sur l'expérience en cours en République Démocratique du Congo (Kinshasa), qui ouvre le champ géographique des *enquêtes 1-2-3* tout en se plaçant en amont des autres articles dans le processus de réalisation des enquêtes. L'auteur y relate avec force exemples, les difficultés concrètes rencontrées sur le terrain dans un environnement institutionnel particulièrement difficile du fait de la situation du pays, ainsi que des solutions pour y faire face.

Evidemment, ce dossier est loin d'épuiser la question. En premier lieu, on pourra regretter l'absence de contribution directe des équipes nationales à ce numéro. Ce choix a été dicté par la volonté de se centrer ici sur la dimension comparative. Il est clair que des éclairages nationaux venant compléter cette vision globale, devraient être encouragés dans un second temps. Il y a donc de la place pour des articles moins généraux, abordant des points plus ciblés et spécifiques, qui permettent de surcroît de faire monter et reconnaître les compétences nationales. En second lieu, de nombreuses exploitations secondaires des données restent en suspens. Ces dernières portent aussi bien sur des développements méthodologiques plus consistants (comparaisons des indicateurs communs à différentes phases de l'enquête, comme l'emploi et les revenus informels entre les phases 1 et 2, comparaison des résultats avec d'autres enquêtes sur les mêmes thèmes, indicateurs de qualité des enquêtes, etc.), que sur des analyses thématiques approfondies, mobilisant des techniques statistiques plus sophistiquées, comme l'économétrie ou la modélisation macro-économique (extrapolations du poids du secteur

informel au niveau national, élaboration de lignes de pauvreté régionale, bilan calorique, dynamique de l'emploi et de la consommation sur moyenne période grâce aux enquêtes UEMOA 1996, indicateurs régionaux de gouvernance et de démocratie, analyses thématiques sur les déterminants du chômage, les rendements de l'éducation et les discriminations, etc.).

Enfin, il serait sans doute opportun d'élargir encore le champ géographique des comparaisons des expériences, en Afrique bien sûr, mais également

sur d'autres continents. On pense tout particulièrement à l'Amérique latine, notamment avec les pays de la Communauté andine, qui se sont engagés dans un travail similaire, sur les mêmes thématiques et avec les mêmes instruments (*enquêtes 1-2-3*, modules qualitatifs), et aussi dans une approche régionale ; soit autant de points communs pour désenclaver la réflexion dans les domaines statistique et économique. Voilà à n'en pas douter un programme de travail prometteur pour l'avenir, dont *STATECO* pourrait se faire le relais.

Pour en savoir plus...

AFRISTAT (1997), *Actes du Séminaire « Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne »*, Bamako, 10-14 mars 1997, Série méthodes n°1, tomes 1, 2 et 3, Bamako, Mali.

BIT (1993), Rapport de la XV^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Genève.

Blaizeau D. (1999), « Sept enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA », *STATECO* n°92-93, 1-2, pp. 39-81.

DIAL/DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO* n°78, Paris, 143 p.

Herrera J., Roubaud F., Suarez R. A. (Editores Científicos), *El sector informal en Colombia y demás países de la Comunidad Andina*, DANE, Bogota, Colombie, 217p.

Ordaz E. (2004), « *Evolution of informal economy surveys and indicators in Mexico* », communication présentée à la IAOS – IASS- Joint Conference on Poverty, Social Exclusion and Development : a Statistical Perspective, Amman, Jordanie, 29 novembre - 1^{er} décembre 2004.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté en Afrique francophone : le point de vue de la population de huit métropoles d'Afrique francophone. Enquêtes 1-2-3, premiers résultats », document de travail DIAL, n°2005-12.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003), « Les dispositifs existants de suivi de la pauvreté : les faiblesses des enquêtes classiques auprès des ménages », in Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (eds), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2^{ème} édition, Paris, Economica/IRD, chapitre XI, pp. 307-333.

Roubaud F., ed. (2000), « Le projet MADIO à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique », *STATECO* n°95/96/97, pp. 5-215.

Roubaud F. (1996), « 1-2-3 Survey : Proposal for a system of integrated household surveys », *Interstat* n°13, pp. 29-36.

Roubaud F. (1994), *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Karthala/Orstom, Paris.

Roubaud F. (1992), « Proposals for Incorporating the Informal Sector into National Accounts », *Interstat* n°6, pp.5-26.